

Perspectives

N°24/060 - 6 mars 2024

ITALIE – Meilleur temps pour les ménages

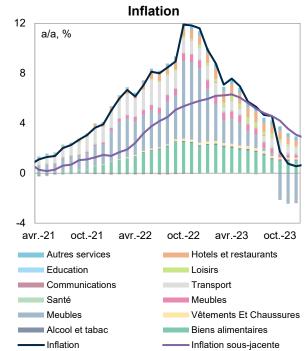
La confiance des consommateurs a continué de s'affermir au cours du mois de février, atteignant son niveau le plus élevé depuis juin 2023. Le regain d'optimisme des ménages est en grande partie imputable à une amélioration de la perception de leur situation financière, en ligne avec les évolutions récentes aussi bien du marché du travail que de l'inflation. Néanmoins, ils restent davantage préoccupés par la dégradation de la situation économique en Italie.

En effet, le processus de désinflation amorcé en fin d'année se poursuit, avec un niveau général des prix qui s'est stabilisé à +0,8% en février 2024 par rapport à février 2023. Les tendances observées demeurent globalement les mêmes au cours des deux derniers mois. La baisse des prix de l'énergie, aussi bien réglementés que non réglementés, se maintient respectivement à -18,6% et -17,2%. La baisse touche également le secteur des biens, dont les prix enregistrent un recul pour le quatrième mois consécutif, à - 0,7%. Du côté des biens alimentaires, la détente semble amorcée avec un ralentissement des prix des produits alimentaires non transformés passant de 7,5% en janvier à 4,5% en février. L'inflation sous-jacente se rapproche également de la cible de 2%, à 2,4% en février. L'impact sur le panier des ménages commence également à être plus tangible, avec une nette réduction de l'inflation pour les produits à forte fréquence d'achat qui passe sous les 3%.

Les nouvelles restent également encourageantes du côté du marché du travail, malgré une contraction de l'emploi en février, principalement due à une diminution des travailleurs temporaires et indépendants. Le taux de chômage est resté stable à 7,2% et le nombre d'actifs inoccupés a baissé. La baisse de l'emploi

au cours du mois a été compensée par la réduction du nombre d'actifs de 0,5%, entraînant ainsi une légère baisse du taux d'emploi de 0,1 point de pourcentage, à 61,8%. Sur les trois derniers mois, le marché du travail reste néanmoins en expansion, avec une croissance de l'emploi cumulée de 0,4%, pour un total de 90 000 employés supplémentaires. Bien que l'emploi marque le pas pour la première fois depuis juillet 2023, il reste cependant trop tôt pour déterminer si le mois de février représente un point d'inflexion dans la dynamique du marché du travail.

La situation des ménages contraste avec celle des entreprises. En février, le climat de confiance des entreprises a montré des signes de fléchissement, particulièrement dans les secteurs de la construction et du commerce de détail. La confiance dans l'industrie reste quant à elle à un niveau relativement bas et masque des dynamiques contrastées, avec une amélioration dans le secteur des biens de consommation et une dégradation dans les biens d'équipement. Dans les services, le recul de l'indicateur est imputable au repli dans les services touristiques.







✓ Notre opinion – Deux dynamiques semblent se dessiner en ce début d'année. D'un côté, une amélioration à la fois de la confiance mais aussi des conditions des ménages avec une baisse des pressions inflationnistes et un marché du travail encore résistant et, de l'autre, un environnement productif dégradé qui fait face à une faiblesse de la demande aussi bien pour l'industrie que pour la construction. Ces dynamiques confirment dans les grandes lignes les hypothèses sous-jacentes au scénario Italie présenté en janvier avec une consolidation de la consommation et un cycle toujours en recul de l'investissement, pénalisé aussi bien par des conditions financement peu accommodantes que par un ralentissement de la demande.

Article publié le 1^{er} mars 2024 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
0103/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
26/02/2024	France – Le taux d'endettement des agents non financiers est-il préoccupant ?	France
22/02/2024	Nigeria – Un pays en proie à de multiples défis	Afrique sub- saharienne
21/02/2024	Indonésie – Adoubé par Jokowi, le général Subianto s'impose facilement dans les urnes	Asie
20/02/2024	France – Des créations d'entreprises toujours vigoureuses en 2023	France
19/02/2024	L'économie britannique est tombée en récession au T4-2023	Royaume-Uni
16/02/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
15/02/2024	ECO Tour 2024 : état de l'économie française secteur par secteur	France
14/02/2024	La fragmentation géopolitique fait évoluer la grammaire du risque pays	Monde
14/02/2024	Italie – Rebond de la production industrielle	Italie
14/02/2024	Thaïlande - Agitation politique, stagnation économique	Asie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation: Elisabeth Serreau - Statistiques: DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : xxxx xxxx

Contact: <u>publication.eco@credit-agricole-sa.fr</u>

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/ iPad : application Etudes ECO disponible sur App store Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.

